



Envoyé en préfecture le 09/03/2026

Reçu en préfecture le 09/03/2026

Publié le

ID : 080-218003580-20260303-DEL2026_17-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/03/2026

N° 2026 - 17

L'an deux mil vingt six, le trois mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 19

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. THOREL Michel, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, Mme COURTAUD Nicole, Mme SIRE Guislaine, M. DUBOIS Christian, M. CARETTE Christian

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Thierry, M. BUCHON Gérard

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CARON Monique

Date de convocation

25/02/2026

Date d'affichage

11/03/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..I..I....

et publication du :

..I..I....

OBJET : Effacement de dettes - Budget Eau

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'aux vues des décisions prises par le Tribunal, et transmises par le SGC Baie de Somme, Madame la responsable du SGC Baie de Somme demande l'effacement des dettes suivantes : factures d'Eau.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'effacement de dettes à hauteur de 906.80€
- **DIT** que les crédits seront prévus au BP 2026.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE

